

ANF - Association Neuchâteloise de Football

Aux entraîneurs des équipes de juniors D et E Aux responsables du marquage des terrains

A la suite de remarques de diverses équipes, nous vous rappelons que les **dimensions et le marquage des terrains** pour disputer les matches de juniors D et E sont réglementés par l'ASF (et que l'ANF a la mission de veiller à son application) comme suit :

juniors D se joue sur la longueur du terrain, des 16m aux 16m
 dimensions maximales = 67 m x 50 m
 dimensions minimales = 57 m x 44,5 m

juniors E se joue sur la largeur du terrain
 dimensions maximales = 50 m x 35 m
 dimensions minimales = 45 m x 30 m

voir plans

A défaut de lignes fixes, la surface réglementaire doit être délimitée au moyen d'assiettes ou bandes visibles.

La surface du gardien est également à délimiter.

Les buts sont fixés au sol ou lestés.

L'équipe visiteuse pourra refuser de jouer si le terrain ne correspond pas aux dimensions ou n'est pas délimité correctement par des lignes ou des assiettes. Elle le signalera à l'ANF et l'équipe qui reçoit sera sanctionnée.

<p>Profitez des vacances d'octobre pour faire le nécessaire le cas échéant. Des contrôles seront effectués dès la rentrée.</p>

Passeports - Rappel

Dès le 19 octobre, le passeport en juniors E sera obligatoire. Aucun joueur ne pourra être aligné **si le club n'est pas en possession** de son passeport (voir Modalités du 12 août 2009) !

Changements de dates de matches

Veillez vous référer aux Modalités si vous voulez éviter le risque d'amende.

